



Mairie de Belrain

2. Rue Russelot

## COMPTE RENDU REUNION DU

**08 avril 2015**

Présents : 6 / Absents: 1 Sébastien Charuel

Madame Tineke PUNT est désignée secrétaire de séance

Séance ouverte à 20 h48

1/ Approbation des comptes rendus des 5 février et 11 mars : Adoptés à l'unanimité

2/ Réserve incendie

Madame Maucotel se renseignera sur la réglementation du PLU pour la parcelle d'implantation. Monsieur Chavanne retrace l'historique des projets de la réserve incendie envisagée. Il décrit les différentes possibilités en accord avec les propositions du SDIS pour sécuriser l'ensemble des constructions existantes de la commune ainsi que la future zone constructible. : Poche souple ou bassin avec géo membrane. Le conseil municipal examine tous les devis en leur possession.

Deux solutions se détachent :

- Citerne souple : terrassement (Pannequin) 5319 euros + citerne (Abeco) : 3528 euros + pose de la citerne (service emploi ?) + clôture (Adapeim) 1934,40 euros+ plantations ?
- Bassin : terrassement (Pannequin) 4047 euros + géo membrane ( Nancy bâche) 4062 euros+ clôture ( Adapeim) 2500 euros ? + plantations ?

Chacun de ces deux projets présentent des avantages et des inconvénients. En particulier pour la citerne souple aspect esthétique et pour le bassin présence de nuisibles. Le conseil se prononce pour le bassin ( 5 pour et 1 contre) sous réserve d'avoir plus d'explications sur les nuisibles.

Révision du bail « Le paillis » : le conseil à l'unanimité décide du non renouvellement du bail annuel de ces parcelles.

3/ Projet éolien

Monsieur Dupuis présente les propositions de la société Billas du projet situé en limite de la commune avec celle d'Erize la Brulée. ( Voie d'Erize).

Le projet concernerait deux éoliennes de deux mégawatts plus un poste de transformation.

Le conseil municipal est favorable à la mise à l'étude de ce projet par la société Billas ( 5 voix pour,1 abstention) . Monsieur Chavanne organisera une réunion publique d'information afin de présenter le projet éventuel aux habitants.

#### 4/ Nettoyage des caniveaux du village

Monsieur le maire propose de faire appel comme chaque année à la société Sita Dectra pour le nettoyage des caniveaux. Monsieur Dupuis ne souhaite pas faire appel à cette entreprise.  
Affaire à suivre

#### 5/ Fête communale

Elle aura lieu dimanche 10 mai 2015 . Madame Punt et Monsieur Chavanne se chargent de l'organisation.

#### 6/ Questions diverses

L'entreprise Klein n'a pas assuré le nettoyage de son chantier à l'église. Madame Maucotel va suivre cette affaire.

La séance levée à 00 h 50